

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 12 janvier 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boischatel, tenue le 12^e jour du mois de janvier 2026, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Marie-France Couture, Marie Julie Paradis et Marie-Pierre Labelle, messieurs les conseillers Daniel Morin Jean-François Paradis et Vincent Guillot. La directrice générale et trésorière, le directeur général adjoint ainsi que le greffier sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 8 et du 17 décembre 2025
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de décembre 2025
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour
 - 5.1 Membres du conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION

6. Achats au fonds de roulement
7. Adoption du Règlement numéro 2025-1224 *modifiant le Règlement harmonisé numéro 2025-1214 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés applicable par la Sûreté du Québec (RHSPPPP)*
8. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 2026-1227 *décrétant une dépense de 652 000 \$ et un emprunt de 652 000 \$ pour divers mandats de services professionnels*
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 2026-1228 *décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 2 500 000 \$*
10. Programme des cadets de la Sûreté du Québec – Été 2026
11. Contribution Association du Lac la Retenue
12. Cotisation à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et au Carrefour capital humain et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
13. Autorisation de signatures – Cession du lot 6 518 658 – Développement résidentiel des Trois-Sauts
14. Autorisation de signatures – Donation de lots – Développement résidentiel des Trois-Sauts
15. Approbation du budget initial 2026 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de la Côte-de-Beaupré
16. Financement des services de transport collectif et adapté

TRAVAUX PUBLICS

17. Autorisation d'appels d'offres publics 2026
18. Acceptation de soumission – TP-2025-46 – Fourniture, livraison et traitement des conteneurs de l'écocentre 2026

URBANISME

19. Renouvellement de mandat de membres du Comité consultatif en urbanisme

LOISIRS

20. Octroi de contrat – Transport camp de jour 2026
21. Mandat services professionnels – Travaux d'amélioration – Domaine de la rivière

DIVERS

22. Période de questions sur les points à l'ordre du jour
 - 22.1 Membres du conseil
 - 22.2 Public
23. Levée / Ajournement

2026-01-001

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier.

2026-01-002

3. Adoption des procès-verbaux du 8 et du 17 décembre 2025

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux du 8 et du 17 décembre 2025, tels que rédigés par le greffier.

2026-01-003

4. Adoption du paiement des dépenses du mois de décembre 2025

Il est proposé par madame la conseillère Marie Julie Paradis et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de décembre, tel que présenté au conseil. La directrice générale et trésorière confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements. Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt de la liste des personnes embauchées par la direction générale.

5. **Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- N/A

De la part de l'assistance :

- Moment de silence;
- Budget 2026;
- Commentaires – site Internet

La période de questions a débuté à 20 h 01 et s'est terminée à 20 h 05.

ADMINISTRATION

2026-01-004

6. **Achats au fonds de roulement**

Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour les différents services;

Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2026 selon la liste soumise;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder à l'acquisition d'équipements pour différents services pour un montant de 66 961 \$, taxes nettes incluses.

Ces sommes incluent notamment la dépense suivante :

- Gratte réversible – Robitaille Equipements inc. – 20 032 \$, plus taxes.

Ces sommes seront prises à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2027 pour une période de trois (3) ans.

2026-01-005

7. **Adoption du Règlement numéro 2025-1224 modifiant le Règlement harmonisé numéro 2025-1214 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés applicable par la Sûreté du Québec (RHSPPPP)**

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le *Règlement harmonisé numéro 2025-1214 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés applicable par la Sûreté du Québec (RHSPPPP)*;

Considérant la volonté du conseil municipal de clarifier certains libellés en lien avec les interdictions relatives au stationnement;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de l'article 295 du *Code de la sécurité routière* (RLRQ, c. C-24.2), au moyen d'une signalisation appropriée, de notamment interdire, restreindre ou autrement régir l'immobilisation ou le stationnement des véhicules routiers;

Considérant que la Municipalité peut, par règlement, régir le stationnement en vertu de l'article 79 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1);

Considérant qu'il est nécessaire de modifier l'annexe 23 « Stationnement interdit aux endroits, jours et heures (art. 6.5.6) » du *Règlement harmonisé*

numéro 2025-1214 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés applicable par la Sûreté du Québec (RHSPPPP);

Considérant que l'adoption du présent règlement a été précédée du dépôt d'un projet de règlement lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 décembre 2025 ainsi que d'un avis de motion donné par madame la conseillère Marie Julie Paradis lors de la même séance;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-France Couture et résolu unanimement que le Règlement numéro 2025-1224 *modifiant le Règlement numéro 2025-1214 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés applicable par la Sûreté du Québec (RHSPPPP)* soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2026-01-006

8. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 2026-1227 décrétant une dépense de 652 000 \$ et un emprunt de 652 000 \$ pour divers mandats de services professionnels**

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement d'emprunt numéro 2026-1227 *décrétant une dépense de 652 000 \$ et un emprunt de 652 000 \$ pour divers mandats de services professionnels*. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

2026-01-007

9. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 2026-1228 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 2 500 000 \$**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Jean-François Paradis qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement d'emprunt numéro 2026-1228 *décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 2 500 000 \$*. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

2026-01-008

10. **Programme des cadets de la Sûreté du Québec – Été 2026**

Considérant le succès du programme des cadets de la Sûreté du Québec ;

Considérant que la Municipalité de Boischatel désire obtenir les services de deux cadets pour l'été 2026;

Considérant que la Municipalité accepte de défrayer les coûts nécessaires pour ce service;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le maire à signer l'entente concernant le programme des cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2026, et ce, selon les conditions et les taux prévus à celle-ci.

2026-01-009

11. **Contribution Association du Lac la Retenue**

Considérant la demande de l'Association du Lac la Retenue;

Considérant que le Lac la Retenue est l'affluent principal de la prise d'eau potable de la Municipalité ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'octroyer un montant de 2 000 \$ à titre de contribution annuelle à l'Association du Lac la Retenue.

2026-01-010

12. **Cotisation à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et au Carrefour capital humain et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

Considérant la réception des avis de cotisation annuelle de l'UMQ, du Carrefour du capital humain et de la FQM;

Considérant que les membres du conseil en ont pris connaissance;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-France Couture et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'UMQ et au Carrefour du capital humain au montant de 13 443,73 \$, taxes incluses, et de la FQM pour un montant de 10 267,82 \$, taxes incluses, et ce, pour l'année 2026.

2026-01-011

13. **Autorisation de signatures – Cession du lot 6 518 658 – Développement résidentiel des Trois-Sauts**

Considérant que la Municipalité a convenu d'une compensation relative aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels avec les promoteurs de Développement des Trois-Sauts inc. lors de l'entente relative aux travaux municipaux survenue le 10 juin 2022 pour le développement du secteur des Trois-Sauts;

Considérant que les propriétaires du lot 6 518 658 cèdent ce lot à la Municipalité pour fins de parcs et espaces verts;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie Julie Paradis et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier à signer tous les documents nécessaires pour la cession du lot 6 518 658 pour et au nom de la Municipalité de Boischatel.

2026-01-012

14. **Autorisation de signatures – Donation de lots – Développement résidentiel des Trois-Sauts**

Considérant que la Municipalité s'est engagée à protéger les rives de la rivière Montmorency dans le cadre du projet de développement résidentiel des Trois-Sauts;

Considérant que les lots à céder ont un haut potentiel de conservation à des fins écologiques;

Considérant que la Municipalité de Boischatel souhaite préserver ces habitats pour les générations futures;

Considérant la proposition de donation écologique du propriétaire des lots 6 518 660, 6 518 662, 6 518 663 et 6 518 664;

Considérant que le propriétaire, Les Placements Loma inc., donne à la Municipalité les lots 6 518 660, 6 518 662, 6 518 663 et 6 518 664 pour fins de parcs de conservation;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier à signer tous les documents nécessaires pour la donation des lots 6 518 660, 6 518 662, 6 518 663 et 6 518 664 pour et au nom de la Municipalité de Boischatel.

2026-01-013

15. **Approbation du budget initial 2026 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de la Côte-de-Beaupré**

Considérant que l'OMH de la Côte-de-Beaupré a adopté son budget 2026;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du budget 2026 de l'OMH de la Côte-de-Beaupré;

Considérant que le conseil municipal approuve le budget 2026 de l'OMH de la Côte-de-Beaupré et s'engage à assumer sa quote-part;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie Julie Paradis et résolu unanimement d'approuver les prévisions budgétaires 2026 de l'OMH de la Côte-de-Beaupré.

2026-01-014

16. **Financement des services de transport collectif et adapté**

Considérant l'annonce par le gouvernement du Québec du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) 2025-2027, applicable rétroactivement au 1^{er} janvier 2025;

Considérant que cette modification pénalise les municipalités qui, comme Boischatel, ont investi activement au cours des dernières années dans l'amélioration et l'optimisation de leur offre de transport collectif et adapté;

Considérant que les services de transport collectif et adapté, utilisés par les citoyens de Boischatel, constituent un service essentiel pour les déplacements quotidiens;

Considérant que la réduction anticipée de l'aide financière transfère une charge budgétaire imprévue aux municipalités, alors que l'année financière 2025 est terminée et que les budgets de 2026 sont déjà adoptés;

Considérant que le maintien et le développement du transport collectif contribuent directement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la diminution de la congestion routière et à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière d'aménagement durable et de transition climatique;

Considérant l'importance de maintenir une offre de transport collectif et adapté fiable, accessible et répondant aux besoins du milieu;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement :

- **Que** le conseil municipal de Boischatel demande au ministre des Transports et de la Mobilité durable de revoir les modalités du Programme d'aide au développement du transport collectif 2025-2027 afin d'atténuer les impacts financiers limitant le développement des services;
- **Que** le gouvernement du Québec assure un financement stable et prévisible afin de maintenir un niveau de financement cohérent avec la croissance et les besoins du territoire;
- **Que** la Municipalité de Boischatel réaffirme son engagement à collaborer avec PLUmobile et les partenaires régionaux afin de favoriser une mobilité durable, inclusive et structurante pour sa population.

TRAVAUX PUBLICS

2026-01-015

17. **Autorisation d'appels d'offres publics 2026**

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des appels d'offres publics pour différents projets;

Considérant les articles 934 à 936 du *Code municipal du Québec* concernant l'adjudication des contrats municipaux par appels d'offres publics;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le greffier à procéder aux appels d'offres publics suivants :

- Acquisition d'un balai de rue de type aspirateur compact usagé;
- Acquisition d'une chenillette à trottoir;
- Réfection de la rue Bourbeau;
- Reconstruction du poste de pompage des Rochers Sud.

2026-01-016

18. **Acceptation de soumission – TP-2025-46 – Fourniture, livraison et traitement des conteneurs de l'écocentre 2026**

Considérant le processus d'appel d'offres public TP-2025-46|Fourniture, livraison et traitement des conteneurs de l'écocentre 2026;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes, conformément à la Loi, le 11 décembre, 11 h 05;

Considérant que deux (2) soumissions ont été reçues;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de l'entreprise Récupération Delisle inc, pour un montant total estimé de 119 901,68 \$, taxes incluses, pour la fourniture, la livraison et le traitement des conteneurs de l'écocentre 2026, et ce, selon les prix au bordereau.

URBANISME

2026-01-017

19. **Renouvellement de mandat de membres du Comité consultatif en urbanisme**

Considérant la nécessité de renouveler le mandat de membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Marie Julie Paradis et résolu unanimement de renouveler le mandat de Louis Bélanger et Jacqueline Jean comme membres du CCU pour une période de deux (2) ans.

LOISIRS

2026-01-018

20. **Octroi de contrat – Transport camp de jour 2026**

Considérant que le service des loisirs et de la culture doit organiser différents transports dans le cadre des activités du camp de jour;

Considérant le *Règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant les demandes de prix effectuées par le directeur du service des loisirs et de la culture;

Considérant la recommandation du directeur du service des loisirs et de la culture;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-France Couture et résolu unanimement d'autoriser le directeur du service des loisirs et de la culture à procéder à la réservation de transport auprès du transporteur Transco pour un montant total estimé à 23 995 \$, plus taxes, pour le transport en lien avec le camp de jour 2026, et ce, selon les prix prévus à l'offre de service.

2026-01-019

21. **Mandat services professionnels – Travaux d'amélioration – Domaine de la rivière**

Considérant que le bâtiment principal du Domaine de la rivière est accessible au public et accueille divers événements et activités ;

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux d'amélioration afin d'assurer l'accessibilité universelle au bâtiment, notamment au niveau de l'entrée principale;

Considérant qu'il est nécessaire d'être accompagné par des professionnels en architecture pour la réalisation du projet;

Considérant l'offre de service de la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM);

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement de mandater la FQM pour la réalisation des dessins techniques et spécifications aux plans pour les travaux d'amélioration du bâtiment principal du Domaine de la rivière, et ce, pour un montant total estimé à 3 450 \$, plus taxes.

Ces sommes seront prises à même la réserve financière pour le paiement des dépenses liées aux infrastructures municipales (*Règlement numéro 2025-1218*).

DIVERS

22. Période de questions sur les points à l'ordre du jour

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- N/A

De la part de l'assistance :

- Règlement d'emprunt numéro 2026-1228 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 2 500 000 \$; Remplacement
- Programme cadets de la Sûreté du Québec;
- Transport collectif et adapté; partenaires commandites
- Renouvellement des membres du CCU;
- Travaux d'amélioration Domaine de la rivière.

La période de questions a débuté à 20 h 16 et s'est terminée à 20 h 24.

2026-01-020

23. Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 24.

ASSISTANCE : 2 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».